

Jacques Delanoë dans ses oeuvres

Date : 15 avril 2015

Buvons les paroles d'un grand communicant, patron de sa société à responsabilité limitée unipersonnelle GFT, titulaire d'un certain nombre de marchés publics récemment passés sous le régime de la "procédure adaptée", et en particulier :

- Département d'Ille-et-Vilaine (18-04-2013)

Création et lancement d'un gentilé : 15.000 € HT, soit 17.790 € TTC

- Région Bretagne (16-01-2014)

Mission de conseil stratégique auprès de l'exécutif : 14.930 € HT, soit 17.920 € TTC

extrait de l'émission "Le plan de table" du 10 avril 2015 sur TV Rennes